

# MODÈLE DE CANDIDATURE POUR LES COMMISSIONS FÉDÉRALES

## ELECTION DE LA FEDERATION DES MOTARDS DE FRANCE - DÉCEMBRE 2022

Article 2.1 et suivants du Règlement Intérieur de la Fédération adopté le 05 juillet 2022.

Les candidats d'une Commission doivent être adhérents à la FMF pour l'année en cours.

Le Conseil national désigne en son sein les présidents des Commissions et élit les membres des Commissions. Les membres du corps sportifs en activité sont désignés annuellement par les pilotes de la discipline.

**Les candidats ne peuvent se présenter qu'à une seule commission sportive.**

Les membres OCT2 au sein des Commissions sportives seront membres de droit du Collège Technique.

Les candidatures doivent être adressées à la Fédération au moins trente jours avant la date fixée pour l'élection, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Les candidats présentés par leur Bureau régional doivent joindre à leur candidature une attestation de celle-ci certifiant qu'ils ont reçu l'investiture de leur Bureau dont ils relèvent.

FMF

Elections

Je soussigné(e) : .....

Demeurant : .....

Code Postal : |.....| VILLE : .....

Adhérent N° : |.....| Bureau : ..... Dépt : |..|

Déclare être candidat pour occuper un poste au sein de la : **(Cocher les cases correspondantes)** ;

- Commission de Motocross** \*(24 postes dont 1 président, 1 représentant des pilotes et 2 OCT2)  
En qualité de :  Membre  OCT2
- Commission de Vitesse** \*(18 postes dont 1 président, 1 représentant des pilotes et 2 OCT2)  
En qualité de :  Membre  OCT2
- Commission de Trial** \*(9 postes dont 1 président, 1 représentant des pilotes et 1 OCT2)  
En qualité de :  Membre  OCT2
- Commission d'Enduro et des Rallyes TT** \*(13 postes dont 1 président, 1 représentant des pilotes et 2 OCT2)  
En qualité de :  Membre  OCT2
- Commission des Rallyes Routiers** \*(8 postes dont 1 président, 1 représentant des pilotes et 1 OCT2)  
En qualité de :  Membre  OCT2
- Commission des Clubs de vitesse** \*(23 postes dont 1 président, 2 représentant des pilotes et 1 OCT2)  
En qualité de :  Membre  OCT2
- Commission Contre le Vol** \*(13 postes dont 1 président, 1 représentant des pilotes, 1 OCT2 et 1 du secteur professionnel)  
En qualité de :  Membre  OCT2  Professionnel
- Commission des Courses sur Sable** \*(19 postes dont 1 président, 1 représentant des pilotes et 1 OCT2)  
En qualité de :  Membre  OCT2
- Commission des événements motos** \*(14 postes dont 1 président et 1 représentant des pilotes et 1 OCT2)  
En qualité de :  Membre  OCT2
- Commission Enduro** \*(14 postes dont 1 président et 1 représentant des pilotes et 1 OCT2)  
En qualité de :  Membre  OCT2
- Commission des Motos-clubs TT** \*(23 postes dont 1 président et 2 représentants des pilotes et 1 OCT2)  
En qualité de :  Membre  OCT2
- Commission Environnement** \*(24 postes dont 1 président et 1 représentant des pilotes et 1 OCT2)  
En qualité de :  Membre  OCT2
- Commission de Long-track et speedway** \*(9 postes dont 1 président et 1 représentant des pilotes et 1 OCT2)  
En qualité de :  Membre  OCT2

Fait à ..... le ..... 2022

Signature

**Attention : pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception avant le 21 octobre 2022 à minuit au siège de la Fédération, 11 allée de Glain – 64100 BAYONNE, le cachet de la poste faisant foi.\***  
**Les personnes n'ayant pas de case cochée ne pourront prétendre être élues au titre du poste réservé (elles pourront être élues uniquement en qualité de membres).**

**INVESTITURE DU BUREAU**  
*(Facultatif)*

Je, soussigné(e), ..... en qualité de Président(e),  
atteste que Monsieur / Madame .....  
a reçu l'investiture du Bureau Régional de ..... pour se présenter  
au sein du de la Commission nationale de .....

**Observations éventuelles :***Date**Signature**Cachet*